

# St Nicolas de Port

## #BIM

[saintnicolasdeport.com](http://saintnicolasdeport.com)



NUMÉRO 106

SEPTEMBRE 2023

Votre information municipale

## LAURENT VOULZY

Rencontre exclusive à l'occasion  
de son double concert les **29 et 30 septembre**  
en la Basilique saint Nicolas p.4

### # À LA UNE

#### | PETITE ENFANCE ET JEUNESSE |

Travaux estivaux dans les écoles  
p.8



#### | HOMMAGE |

Inauguration du Square  
Patrick LAUGEL, p.5



#### | QUESTION DU BIM |

Le nouvel emplacement du  
marché hebdomadaire est-il  
définitif ? p.3



#### | À L'HONNEUR |

Sébastien URHING, un arbitre  
mondial à St Nicolas de Port,  
p.11





# AGENDA DES MANIFESTATIONS

(Sous réserve des conditions sanitaires communiquées par la préfecture et de l'annulation des manifestations par les organisateurs)  
Toute l'info sur [www.saintnicolasdeport.com](http://www.saintnicolasdeport.com) ou sur l'application St Nicolas disponible sur App'store et Playstore



## SEPTEMBRE

**DU MAR. 26 AU JEU. 28**

**BABY BOURSE, BOURSE ADULTES ET JOUETS**

Proposée par l'Association Familiale • Dépôt le 26 de 8h45 à 11h30 et de 13h45 à 17h30  
Vente le 27 de 9h à 18h – Retrait le 28 de 13h30 à 17h30.

**SAMEDI 30 : DE 10H À 17H**



**10 ANS DE LA MAPEJE**

Mapeje • Escape Game et nombreuses autres activités • Renseignements au 03 83 48 81 43.

**JUSQU'AU 31 OCTOBRE :**

**DE 14H30 À 18H30**

**EXPOSITION « BIÈRE EN OVALIE »**

Proposée par le Musée Français de la Brasserie • Entrée libre • 03 83 46 95 52.

## OCTOBRE

**MARDI 3 : DE 14H30 À 16H30**

**ATELIERS PARENTS ENFANTS**

**« HÔPITAL DES DOUDOUS »**

Mapeje • Inscription au 03 83 48 81 43.

**DIMANCHE 8**

**REPAS DANSANT**

Proposé par l'ARPA • Salle des Fêtes • 42 € • Inscription au 03 83 48 18 16.

**MARDI 10 : DE 14H À 16H**

**GROUPE DE PAROLE ORCHIDÉE**

**POUR AIDANTS FAMILIAUX**

Mapeje • Renseignement et inscription auprès de France Services 03 83 45 14 17.

**JEUDI 12 : 19H**

**HEURE MUSICALE**

Proposée par l'EMSN • Autre Filature • Réservation en ligne • Gratuit • Entrée pieds nus ou en tongs • Tenue de plage exigée.

**SAMEDI 14 : DE 9H30 À 12H30**

**ATELIER « LES ARTS DU CIRQUE »**

Proposé par le RPE (Relais Petite Enfance) • Mapeje • Gratuit et ouvert aux familles et enfants de moins de 6 ans.

**DU DIM. 15 AU DIM. 5 NOVEMBRE**

**TOURNOI OPEN**

Proposé par le Tennis Club Portois • Mouv Renseignements auprès de [arbitrage.tcportois@gmail.com](mailto:arbitrage.tcportois@gmail.com)

**VENREDI 20 : DE 14H À 16H30**

**PARCOURS SÉPARATION**

Proposé par France Services • Mapeje • Rencontre avec un(e) professionnel(le) de la Caf, un(e) médiateur(rice) familial(le), un juriste du Cidff • Inscription au 03 83 45 14 17 - [ccas-franceservices@saintnicolasdeport.fr](mailto:ccas-franceservices@saintnicolasdeport.fr)

**VENREDI 20 : 20H30**

**CONCERT NJP : Mélissa WEIKART**

Proposé par l'EMSN et la Ville • Autre Filature  
Réservation en ligne (voir QR code page 4) • 8 €.

**DU VEN. 20 AU DIM. 29 :**

**DE 14H A 18H**

**VILLA DES ARTS**

Proposée par la MJC • Villa Malraux • Invitée Muriel QUEYREL • Entrée libre.

**DU LUN. 23 AU VEN. 27 : DE 14H À 16H**

**VACANCES SPORTIVES DE 11 À 15 ANS**

Complexe Sportif A. BELLEVILLE • Inscription obligatoire auprès de la Mapeje • 03 83 48 81 43.

**DIMANCHE 29**

**REPAS DES SENIORS**

**MARDI 31 : 20H**

**SOIRÉE HALLOWEEN**

Proposée par la Mapeje • Autre Filature • Gratuit • Pour les Portois de 11 à 16 ans.

## NOVEMBRE

**SAMEDI 4 : À PARTIR DE 18H**

**SOIRÉE MÉDIÉVALE :**

**« LES NOCTURNES DE RENÉ II »**

Organisée par l'Association Connaissance et Renaissance de la Basilique • 50 € (visite nocturne de la Basilique, banquet au caveau de la Licorne, animations par des Ménestrels)  
Sur réservation au 03 83 46 81 50 / [secretariat.basilique@yahoo.fr](mailto:secretariat.basilique@yahoo.fr)

**MARDI 7 : DE 14H30 À 16H30**

**ATELIER PARENTS ENFANTS**

**« ÉVEIL SENSORIEL »**

Mapeje • Inscription au 03 83 48 81 43.

**MERCREDI 8 : DE 16H À 19H30**

**DON DU SANG**

Proposé par l'Amicale des Donneurs de Sang  
Salle des Fêtes.

**JEUDI 9 : 19H**

**AFTERWORK**

Proposé par l'EMSN • Autre Filature • Réservation en ligne • Gratuit.

**DIMANCHE 12 :**

**LOTO - REPAS**

Organisé par le CCAS-France Services • Salle des fêtes • Information au 03 83 45 14 17.

**DU DIM. 12 AU SAM. 2 DÉCEMBRE**

**CONCOURS ÉCRIRE À SAINT NICOLAS**

Adressez vos dessins ou lettres au saint patron à : Saint Nicolas – 54210 St Nicolas de Port • Renseignement au 03 83 48 81 43 • Les dessins remis en main propre lors de la rencontre du mercredi 6 décembre seront pris en compte pour le concours.

**MARDI 14 : DE 14H À 16H**

**GROUPE DE PAROLE ORCHIDÉE POUR AIDANTS FAMILIAUX**

Mapeje • Renseignement et inscription auprès de France Services au 03 83 45 14 17.

**VENREDI 17 : DE 14H À 16H30**

**PARCOURS SÉPARATION**

Proposé par France Services • Mapeje • Rencontre avec un(e) professionnel(le) de la Caf, un(e) médiateur(rice) familial(le), un juriste du Cidff • Inscription au 03 83 45 14 17 - [ccas-franceservices@saintnicolasdeport.fr](mailto:ccas-franceservices@saintnicolasdeport.fr)

**SAMEDI 18 : 20H30**

**CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE**

Proposé par l'EMSN • Autre Filature • Réservation en ligne • Gratuit.

**DIMANCHE 19 : DE 10H À 18H**

**VILLA DES CRÉATEURS**

Proposée par la MJC • Villa Malraux • Entrée libre.

**MERCREDI 22 : DE 9H À 16H**

**STAGE DE PRÉPARATION AUX**

**CHAMPIONNATS DE FRANCE FSA**

Organisé par la Fédération Sport Adapté Grand Est et Handiversion • Complexe sportif A. Belleville • Entrée libre.

**SAMEDI 25 : DE 13H30 À 18H**

**1<sup>re</sup> JOURNÉE JUDO DES**

**« PETITS TIGRES ET KIMS »**

Organisée par la MJC • Complexe sportif A. Belleville • Entrée libre.

## DÉCEMBRE

**MARDI 5 : DE 14H30 À 16H30**

**ATELIERS PARENTS ENFANTS**

**« ÉVEIL AU GOÛT »**

Mapeje • Inscription au 03 83 48 81 43.

**MERCREDI 6 : DE 10H À 12H ET DE**

**14H À 17H**

**RENCONTRE AVEC SAINT NICOLAS**

Maison de saint Nicolas – Place Camille Croué Friedman.

**SAMEDI 9**

**VILLAGE DE LA SAINT NICOLAS** • de 14h à 19h • Place des Droits de l'Homme.

**ANIMATIONS** • de 14h à 17h • Dans la ville.

**DÉFILÉ DE CHARS ET GROUPES MUSICAUX** • à partir de 16h30.

**ALLOCUTION DE SAINT NICOLAS ET SPECTACLE SON ET LUMIÈRE** • à partir de 17h30 • Place des Droits de l'Homme.

**777<sup>ème</sup> PROCESSION ANCESTRALE AUX**

**FLAMBEAUX** • 20h30 (ouverture des portes à 19h30) • en la Basilique.

**CHAQUE 3<sup>ème</sup> JEUDI DU MOIS\* JUSQU'À LA**

**FIN DE L'OPÉRATION : DE 14H30 À 17H30**

**PERMANENCES OPAH-RU\* 2022 – 2027** (\*Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain)

Proposées par la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois et Camel • Mairie.



Luc BINSINGER  
Maire

## EN VIE !

Écouter, ressentir, orienter, faciliter, entreprendre... pour que notre ville soit vivante.

Avec nos moyens, mais avec cœur et énergie, la municipalité s'attèle à harmoniser et aménager St Nicolas de Port.

Ce Bulletin d'Informations Municipales de rentrée s'inscrit dans ce crédo.

De la rentrée scolaire à la rentrée associative, de l'avènement d'actions individuelles à la promotion de manifestations collectives, de la préservation du patrimoine aux investissements structurants, notre ville est en vie !

Loin des parcours solitaires, notre action quotidienne portée par l'intérêt général, permet à St Nicolas de Port de conserver son identité et à chacun d'y trouver sa place.



Permanence Facebook en direct :  
lundi 2 octobre 2023 à 17h30

*Très sincèrement*

## QUESTION DU BIM

Le nouvel emplacement du marché hebdomadaire est-il définitif ?



Confrontée au déclin du marché hebdomadaire et dans le cadre de sa politique de revitalisation du centre-ville, la ville s'est engagée à mener une réflexion sur le devenir de son marché et a créé une commission « marché » regroupant les élus et services dédiés, les commerçants du marché et les présidents des syndicats et de l'association locale des Commerces de la Basilique.

Plusieurs réunions ont permis d'étudier différentes solutions et potentiels sites susceptibles d'accueillir un nouveau marché satisfaisant les commerçants et leur clientèle.

À la suite de ces concertations, il a été proposé d'expérimenter l'installation du marché hebdomadaire sur la contre-allée de l'Hôtel de Ville jusque début septembre. Au vue des retours positifs des commerçants du marché et des visiteurs, le marché hebdomadaire aura à présent lieu tous les vendredis Place de la République.

### Informations pratiques de stationnement et de circulation :

- La contre-allée, numéros pairs de la Place de la République, côté Hôtel de Ville est interdite au stationnement de 6h à 14h au plus tard et est interdite à la circulation de 7h à 14h au plus tard.
- La contre-allée, numéros impairs, de l'entrée de la Place de la République jusqu'au Monument aux Morts (n°19 au n°23) et Place de la République, après le Monument aux Morts (n°11 au n°15) les stationnements sont en zone verte (limitée à 30 mn) de 8h à 13h.
- La rue de la Commune est interdite à la circulation.

## ■ CHIFFRE DU BIM

# 10



**C'est le nombre de bougies que va souffler la MAPEJE (Maison de la Parentalité de l'Enfance et de la Jeunesse) de St Nicolas de Port, le samedi 30 septembre 2023.**

Inauguré en 2013, le service jeunesse de la ville célèbre ainsi 10 années de bons et loyaux services auprès des jeunes et très jeunes portois. 10 années de proximité, d'accueil et d'investissements pour la jeunesse et la petite enfance.

Durant ces 10 années, la MAPEJE a accueilli plus de 3 300 enfants au sein du service périscolaire et le multi-accueil « Les Canaillous » a réalisé plus de 741 000 heures de garde !

Depuis 2013, ce sont aussi de nombreuses animations, rencontres et ateliers qui sont proposés chaque année pour les familles et enfants portois comme la Fête des Familles, mon sac naissance, les ateliers parents-enfants, la Grande Lessive, et tant d'autres...

Un très bon anniversaire à la MAPEJE !

# ÉVÉNEMENTS



## Un accueil chaleureux pour les nouveaux habitants

L'accueil des nouveaux habitants est organisé chaque année au mois de septembre à St Nicolas de Port.

Samedi 9 septembre, le maire Luc BINSINGER, a souhaité une chaleureuse bienvenue aux nouveaux Portoïsiens. Il a fait part de sa volonté que la ville soit accueillante, bienveillante et que chacun puisse y trouver sa place.

Par cette matinée d'accueil, les nouveaux habitants ont découvert ainsi leur nouvelle ville, ses élus, ses services, ses infrastructures, ses réalisations et ses projets.

Ce moment de rencontre et d'échange autour d'un petit déjeuner suivi d'un tour de ville en bus et d'un apéritif déjeunatoire a été apprécié par tous, habitants comme élus.

À l'issue de la visite, Joël THOMAS, adjoint en charge de la vie économique, la vie associative, la communication, la démocratie participative et le tourisme, a invité les nouveaux portoïsiens à découvrir le tissu associatif présent au Forum des Associations et de la Citoyenneté qui avait lieu ce même jour.

## INVITÉ DU BIM

### 3 questions à Laurent VOULZY à l'occasion de son passage à St Nicolas de Port les 29 et 30 septembre



**QU'EST-CE QUI VOUS A AMENÉ À FAIRE CETTE TOURNÉE DES 200 ÉGLISES ET CATHÉDRALES ?**

Depuis mon enfance, j'ai toujours été passionné par l'Histoire. Plus particulièrement pour l'histoire du Moyen-Âge. Ensuite, à l'adolescence, j'ai été pris de fascination pour le mystère des cathédrales.

J'ai un fort attrait pour le mystique, l'ésotérisme et, comme beaucoup de gens, je me pose des questions sur la spiritualité.

Cette tournée fait partie intégrante de ma recherche et de ma quête spirituelle. Ces lieux sont vraiment des chemins entre la terre et le ciel. J'ai l'impression que je vais recevoir là, les réponses aux questions que je me pose. J'ai d'ailleurs écrit un livre sur les Cathédrales avec Laurent Joffrin, qui est paru il y a un peu plus d'un an

**POURQUOI ST NICOLAS DE PORT ?**

On m'a proposé de venir faire un concert dans cette Basilique historique. On m'en avait beaucoup parlé alors j'ai immédiatement dit oui. Je suis vraiment très heureux et enthousiasmé de venir chanter ici !

**QUELLES CHANSONS DE VOTRE RÉPERTOIRE ALLEZ-VOUS INTERPRÉTER LES 29 ET 30 SEPTEMBRE ?**

Accompagné de Suzane Grimm (chant, harpe, guitare) et de Michel Amselem (claviers, choeurs), j'interpréterai des chansons qui entrent en résonance avec ces lieux chargés d'histoires, de spiritualité et de mystères. Au sein d'un endroit magnifique et extraordinaire comme celui-ci, il faut être en harmonie avec le lieu et cela passe par les chansons qu'on y joue.

## Le Nancy Jazz Tour s'invite à St Nicolas de Port !

À l'occasion du Nancy Jazz Pulsations et du Nancy Jazz Tour qui auront lieu du 7 au 21 octobre 2023, la ville de St Nicolas de Port va accueillir un concert décentralisé le vendredi 20 octobre à 20h30.

Pour cette édition des 50 ans du Nancy Jazz Pulsations, la ville de St Nicolas de Port s'associe au festival pour accueillir, dans le cadre des concerts en région, Mélissa WEIKART à l'Autre Filature.

Lauréate du tremplin Nancy Jazz Up en 2022, cette jeune artiste franco-américaine venue tout droit de Boston aux USA offre un dialogue intime entre piano et voix. Elle y révèle l'étendue de sa palette, aussi impressionnante que la fraîcheur de ses mélodies distordues et de ses savoureuses dissonances.

N'attendez plus pour prendre vos places ! La billetterie est d'ores et déjà accessible en ligne en scannant ce QR code.



## Le Grand vide-greniers du 15 août tombe à l'eau

La ville a souhaité maintenir le traditionnel vide-greniers du 15 août 2023. Aucune interdiction préfectorale n'étant recommandée, les équipes d'organisation ont été à pied d'œuvre dès 4 h du matin.

Les intempéries annoncées pour 14h se sont malheureusement abattues sur la ville dès 10h30 causant d'importants dégâts pour les participants. Le maire et Joël THOMAS, adjoint ont souhaité prendre la décision d'interrompre cette manifestation peu avant midi et de restituer le droit de place à chaque participant, à venir récupérer en mairie.





## La Croix des Pèlerins restaurée

**De toutes les croix de chemin et de pèlerinage qui entouraient St Nicolas de Port, il en subsiste une, située à l'angle de la rue Victor Legrand et de la route de Rosières.**

« La Croix des Pèlerins », dite monumentale, qui daterait du XVI<sup>e</sup> siècle, a bénéficié d'une restauration complète comprenant la rénovation du piédestal, la réparation des fissures, la reconstitution du Croisillon auquel il manquait la branche droite et la reconstitution du Christ, le nettoyage, le démoussage et la reprise des joints, la mise en peinture (patine d'uniformisation) et la mise en place d'une protection antimousse.

L'entreprise RENOV'EXPERT est intervenue pour la remise en état de la colonne.

Le sculpteur, Daniel SCHMITT a réalisé la sculpture de la Croix et du Christ en calcaire, provenant des carrières de Viterne et Bainville-sur-Madon, semblable à celui employé pour la construction de la Basilique.

À l'occasion de l'inauguration de cette croix refaite à neuf, le maire Luc BINSINGER, aux côtés de Patrice CORNU, adjoint à l'environnement, à la valorisation du patrimoine et au cimetière, a remercié Gérard

CROUZIER, de l'association Connaissance et Renaissance de la Basilique, d'avoir initié ce projet et contribué à son financement en reversant les droits d'auteurs de son ouvrage « Suite des Chroniques Insolites de Saint-Nicolas-de-Port », d'un montant de 324 324 €. Les services de la Ville ont également été remerciés pour la pose et la matérialisation du monument. Le montant total des travaux, engagé par la Ville, est de 4 580 €.

### Un peu d'histoire

La Croix des Pèlerins est le témoin de notre histoire locale. Selon la croyance, cette croix était l'ultime étape et le point de ralliement des pèlerins qui descendaient du Vermois par la rue du Haut des Chênes (aujourd'hui rue Jolain). Sur ses marches ils y faisaient une pause pour se préparer à franchir la « Porte de Fer » qui contrôlait un des accès au bourg. En 1971, à la création de la place Jolain (actuelle Place des Droits de l'Homme) elle fut déplacée à l'intersection de la rue Victor Legrand et de la route de Rosières.

## TRAVAUX

### Projet de réhabilitation et de requalification de la Place Camille Croué Friedman et de ses bâtiments

**La ville de St Nicolas de Port s'est engagée, dans le cadre de la politique de revitalisation des centres bourgs impulsée dès 2019 par la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, à redynamiser son centre-ville en développant son attractivité et son dynamisme.**



Afin de proposer aux usagers des services de proximité et aux touristes un aménagement cohérent, qualitatif et pertinent, l'espace public situé 13 rue Anatole France composé du bâtiment accueillant France Services et la Police Municipale, l'ancien office du tourisme et la place Camille Croué Friedman va être restructuré.

Les principaux objectifs sont de mettre en valeur et protéger le patrimoine, favoriser la rénovation énergétique et l'accessibilité des bâtiments, proposer un espace de détente et de restauration, améliorer le cadre de vie et les espaces de rencontre.

Ce projet est phasé sur plusieurs années. La première étape est en cours avec le recrutement d'un maître d'œuvre.

## HOMMAGE

### L'ex-bâtiment Baldini laisse place au Square Patrick LAUGEL

**Vendredi 8 septembre, la Ville a rendu hommage à Patrick LAUGEL, en inaugurant la nouvelle aire de stationnement paysagère située en lieu et place de l'ancien bâtiment Baldini.**



Pour le maire, Luc BINSINGER, il était important, suite à son départ en 2021, de témoigner de l'engagement, du dévouement, de la passion, de la loyauté... de Patrick LAUGEL conseiller municipal en 2001 puis conseiller délégué en 2008 et adjoint au maire depuis 2014. En présence de sa famille et ses amis, une plaque en son nom a été dévoilée par sa fille, ses petits enfants, son frère et le Maire.

La friche du bâtiment Baldini, préemptée en 2016 par la Ville, puis démolie en 2018, a fait l'objet de travaux en deux phases, de février à juillet 2023. Ce projet mené par les bureaux d'études Intensite et Ingerop a été réalisé par les entreprises Dekra, Eurovia, Lorespac Vert, CRBM, Metal Déco et Citéos. Cette nouvelle aire de stationnement est composée de 13 places dont 1 place pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Le montant total des travaux (dont la démolition) s'élève à 374 240 € TTC et a été subventionné à hauteur de 124 020€ (33 %).

## VIE ÉCONOMIQUE

### Ink Me, Drill Me : un salon de piercing et tatouage avec vue sur la Basilique !

**Un tout nouveau salon de tatouage et de piercing a ouvert à St Nicolas de Port au 17 rue Simon Moycet, juste en face de la Basilique.**

Après des études en microbiologie pour Soli la petite sorcière et un parcours en comptabilité pour La Gaz'Hell, ces deux passionnées ont finalement décidé de se réorienter et de se lancer ensemble dans cette nouvelle aventure !

Toutes deux ont suivi une formation d'hygiène et salubrité obligatoire pour l'ouverture du salon. Soli est perceuse et travaille à l'aiguille en titane qui a l'avantage d'être hypoallergénique.

Elle propose également des bijoux qui peuvent être stérilisés sur réservation afin que les clients puissent se faire percer directement avec. La Gaz'Hell est tatoueuse et réalise des tatouages aussi bien à la main qu'au stencil en flash ou à la demande. Elle propose également une carte de fidélité.

Vous pouvez retrouver leurs créations sur Facebook (Ink me, Drill me) ou Instagram (@inkme.drillme)

**Ink Me, Drill Me : 17 rue Simon Moycet – Ouvert les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 18h – Sur rendez-vous les mardi et jeudi**



### Atelier C : un nouveau salon de beauté s'installe à St Nicolas de Port !



**Depuis le 22 mai 2023, Cassandra ELCHARDUS a ouvert son salon de beauté et bien-être : « L'atelier C » au 16 rue Anatole France.**

Après avoir travaillé dans la restauration, Cassandra décide de se lancer dans un nouveau challenge et de se réorienter dans le secteur de l'esthétique. Après s'être formée, elle exerce tout d'abord à domicile avant

d'installer son salon à St Nicolas de Port. Un salon qu'elle veut le plus sain possible, sans actifs nocifs et avec des produits français.

Elle propose la pose et la dépose de capsule, gel et chablon mais également BIAB, un gel sans actifs chimiques qui permet un renforcement des ongles naturels. Elle réalise également des soins du visage comme le peeling aux algues ou bien des séances d'Aquafacial et pratique le microblading ainsi que le rehaussement des cils et sourcils sans ammoniac.

En plus de ces prestations, des bijoux, gommages, bougies et autres accessoires de création française sont également disponibles en magasin.

**Vous pouvez retrouver ses réalisations sur sa page instagram : @l.atelier\_c**

**L'atelier C : 16 rue Anatole France  
07 61 62 00 90 – Du lundi au vendredi (uniquement sur rendez-vous)**

### @IT : réparateur d'ordinateurs et services informatiques

**Installé à St Nicolas de Port depuis un peu plus d'un an, Adrien Renard est passionné par la technologie.**

Administrateur système et réseau en entreprise, il propose en activité complémentaire des services en informatique et répond à tous les besoins spécifiques : le dépannage express des pannes mineures aux défis les plus complexes, le conseil personnalisé dans le choix des équipements, l'assemblage sur mesure de votre ordinateur fixe, l'optimisation de tous vos appareils, l'entretien de votre ordinateur fixe ou portable, la formation sur mesure pour apprendre à maîtriser votre matériel et vos logiciels.



Adrien RENARD intervient dans un rayon de 50 km autour de St Nicolas de Port.

**@IT : 07 68 01 71 28 - contact@a-it.fr - www.a-it.fr – Du lundi au vendredi de 16h à 20h / le week end de 8h à 20h.**

### Doigts de Fée : épilations et massages

**Esthéticienne et après avoir exercé 5 ans en institut, Ophélie ABRAHAM propose des massages et des épilations du visage et du corps pour femmes et hommes, à son domicile à St Nicolas de Port.**



Passionnée par le bien-être, elle réalise une sélection de massages relaxants, enveloppants, stimulants, revitalisants, adaptés à vos besoins. Pour en profiter dans les meilleures conditions, une ambiance propice à la sérénité est créée. Lumière tamisée, musique spécifique et différents senteurs d'huiles agrémentent la séance.

Parmi les massages Californien, Malgache, Balinaise, le massage Bambou appuyé est son préféré, que ce soit à faire ou à recevoir, parfait pour dénouer les tensions musculaires, pendant une heure complète. Pour une détente maximale, la formule cocooning d'1h30 (visage, cuir chevelu et corps) est conseillée.

En parallèle de son métier d'esthéticienne, Ophélie ABRAHAM est également reconnue en tant que créatrice de terrariums lumineux personnalisés dans l'univers Mangas/Jeux Vidéos, sous le nom de Terraphenix.

**DOIGTS DE FÉE :**

**du lundi au samedi de 9h à 19h - Prise de rendez-vous pour les épilations ou les massages au 06 77 23 21 36 ou sur les pages Facebook / Instagram « Doigts de Fée 54210 »**

## Un espace entièrement dédié à vos animaux au Frunshopping !

Depuis le 19 juillet, Tom&Co a ouvert ses portes dans la zone du Frunshopping de St Nicolas de Port, pour le plus grand bonheur des amoureux des bêtes.

Géré par Maud BASTIEN, assistée par Andréa CONTAT, le magasin est entièrement consacré aux animaux, qu'ils soient chiens, chats, rongeurs, poissons, reptiles, oiseaux ou de la basse-cour et vous permet de profiter des services et des conseils de spécialistes.

À travers plus de 8000 références, Tom&Co propose de l'alimentation sèche mais également dite « BARF » (un type d'alimentation à base de viande crue) avec des marques exclusives de qualité et contrôlées, des accessoires, des jouets ainsi que des produits saisonniers pour vos compagnons. Si la vente d'animaux n'est pas encore d'actualité, le vivant viendra prochainement dans l'animalerie.

Le magasin dispose de services propres à la marque : un « Dog Wash » permettant aux propriétaires de chiens de venir laver eux-mêmes leur ami canin ainsi qu'un service de gravure de médailles. Le service de toilettage « Tom&Beauty » sera disponible prochainement et vous permettra de faire dorloter votre compagnon par un toilettéur diplômé.



Solidaire, le magasin Tom&Co met aussi en place un espace pour les dons destinés aux refuges et associations partenaires du magasin : croquettes et accessoires sont les bienvenus !

**Tom&Co : Frunshopping - Route de Ville en Vermois - 03 83 30 63 50**  
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h

## Antik Broc Store : une boutique vintage à St Nicolas !



**Christophe BLOUET a ouvert sa boutique « Antik Broc Store » d'objets anciens, d'antiquités et brocante au centre-ville de St Nicolas de Port, au 69 rue Anatole France.**

Le showroom de vente est agencé en 4 univers : un espace mobilier, décorations, tableaux, bibelots, un dédié aux articles de cuisine, vaisselle, électroménager, un autre aux livres, CD, vinyles, un espace habillement femmes, hommes, enfants, accessoires, chaussures, bijoux avec cabine d'essayage et un coin jardinage et bricolage en extérieur.

Issus de débarras, vide-maisons, greniers, caves et désencombrement à la suite de succession, chaque objet a une âme et les arrivages sont réguliers.

Christophe BLOUET vous débarrasse de vos encombrants sur devis ou gratuitement. Pour les achats faits en boutique il propose un service de livraison gratuit dans un rayon de 10 km.

**ANTIK BROC STORE : 69 rue Anatole France**  
06 08 47 35 22

Du lundi au samedi de 10h à 19 h (en août) et du mardi au samedi de 10h à 19h (à partir du mois de septembre).

## VIE ASSOCIATIVE

# Un Forum des Associations et de la Citoyenneté sous le soleil

**Samedi 9 septembre 2023, les associations de St Nicolas de Port étaient en mode « portes ouvertes » à l'occasion de la 27<sup>ème</sup> édition du Forum des Associations et de la Citoyenneté.**

L'événement s'est déroulé sur 11 sites répartis à travers la ville : le complexe sportif A. Belleville, l'Autre Filature, le Mouv', la MJC, le Centre de Secours, le Musée du Cinéma et de la Photographie, le Musée Français de la Brasserie, la salle de la Charrue, la Médiathèque, Connaissance et Renaissance de la Basilique ainsi que le Boulodrome.

Ce sont près de 35 associations sportives, citoyennes, culturelles et patriotiques qui étaient présentes afin de présenter leurs activités aux Portoïses et nouveaux Portoïses. Les visiteurs ont ainsi pu obtenir des renseignements mais également bénéficier de démonstrations et d'initiations à diverses disciplines.

Pour animer cette journée ensoleillée, l'Ensemble Musical de St Nicolas de Port a effectué deux sessions musicales et un espace animation avec jeux en bois, maquillage et speed ball était également proposé par la MAPEJE, pour le plus grand bonheur des enfants !



## PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

### Des vacances actives pour les jeunes portoïis !



À l'occasion des vacances sportives, une trentaine de jeunes portoïis ont été accueillis les après-midi de 14h à 16h au complexe sportif de St Nicolas de Port du 10 au 13 juillet puis du 21 août au 1<sup>er</sup> septembre.

Comme tous les ans, la ville de St Nicolas de Port invite les jeunes ayant entre 11 et 15 ans à venir faire du sport durant les vacances. Encadrés par Damien CESARD, les ados ont alterné entre des sports coopératifs (handball, football, tchoukball, kinball...) et des jeux sportifs (balle au camp, balle assise, épervier...) pour se détendre.

Un excellent moyen pour les jeunes de se retrouver, de s'amuser et de se dépenser !

Tu as entre 11 et 15 ans et tu souhaites participer aux prochaines vacances sportives ?

Les prochaines sessions auront lieu du 23 au 27 octobre 2023 de 14h à 16h.

Renseignements et inscriptions auprès de la MAPEJE - 26 rue du 4<sup>ème</sup> BCP - 03 83 48 81 43

### Concours de dessins à l'école Pierre et Marie Curie sur le fonctionnement du dépose-minute



Suite aux diverses rencontres entre la municipalité de St Nicolas de Port, les écoles Pierre et Marie Curie et Marie Marvingt ainsi que les parents d'élèves, au sujet de la problématique du stationnement et du non-respect du dépose minute, des pistes ont été envisagées.

Ainsi, un concours de dessins a été lancé à l'école élémentaire. Les enseignants ont sollicité toutes les classes pour leur proposer de participer, sur la base du volontariat. Les élèves se sont rendus sur place pour prendre en compte le fonctionnement du dépose-minute.

Les dessins de Maya et Chloé et celui de Nina et Arsène R. de la classe de CM2 de Mme LEFORT ont obtenu le même nombre de voix. Les éléments importants et complémentaires de chaque dessin ont été retravaillés pour donner le nouveau visuel final. Céline DEL SORDO, adjointe à la famille, à la jeunesse et aux manifestations a félicité l'ensemble des participants pour avoir contribué à cette action.

Le panneau de signalisation, illustré, a été mis en place pour la rentrée de septembre, pour rappeler aux parents le fonctionnement du dépose-minute.

## Travaux estivaux dans les écoles

Tout au long de l'été, les services techniques de St Nicolas de Port ont œuvré dans les 4 établissements scolaires de la ville.



Un tour des écoles a été réalisé avant la rentrée en présence de Céline DEL SORDO, élue adjointe à la famille, à la jeunesse et aux manifestations, d'Alain RAULT, responsable des services techniques et de Séverine CONRAUX, responsable du service jeunesse, afin de faire le point sur les travaux effectués durant la période estivale.

À l'école Jean Moulin, le sol de 2 salles de classe a été refait avec pose de parquet flottant. Pour permettre la bonne ouverture de l'issue de secours au rez-de-chaussée, la chape a été remise à niveau avec pose d'un paillason intégré au sol.

Les luminaires de toutes les salles du rez-de-chaussée ont été changés par des réglettes LEDs. Ceux du 1<sup>er</sup> étage ont tous été changés en 2022.

Une entreprise est également intervenue pour remettre en peinture l'ensemble des murs du couloir du 1<sup>er</sup> étage ainsi que de la cage d'escalier. Des tableaux blancs ont ensuite été installés par les services techniques dans les couloirs. Concernant les sanitaires et les points d'eau, des auges ont été rajoutées dans le bâtiment scolaire et les systèmes des chasses d'eau ont été changés.

À l'école Marie Marvingt, toutes les salles de l'aile centrale (soit 4 salles de classe ainsi que la salle informatique) ont été équipées d'un nouveau sol souple par le biais d'une entreprise.



La cour des CE1 de l'école Pierre et Marie Curie s'est quant à elle vue dotée d'un muret aménagé par les services techniques à la demande des enseignants. Un nouveau portail d'accès pompier a aussi été installé rue de Lorraine, au niveau de l'entrée donnant sur le pré de l'école.

Enfin, à l'école Paulette Castel, des travaux d'étanchéité ont été réalisés afin de régler les problèmes liés à la toiture.

En complément de ces différents chantiers, les écoles ont été dotées de nouveaux équipements de mobiliers et d'aménagements extérieurs.

À travers ces investissements communaux importants, la municipalité souhaite favoriser un accueil de qualité pour les enfants, mais également le personnel enseignant

## VIE MUNICIPALE

### Vélos électriques pour la police municipale : un moyen de transport complémentaire



La ville de St Nicolas de Port a fait l'acquisition de 2 vélos électriques pour la Police Municipale.

Pour Cyril CHERRIER, adjoint à la proximité, à la sécurité et aux mobilités, cette volonté de la municipalité est de répondre aux attentes de l'équipe de Police Municipale. Ce moyen de transport, complémentaire aux

patrouilles en véhicule et à pieds, permettra une meilleure proximité avec la population et d'être plus accessible, une présence sur le terrain renforcée en se déplaçant sur des endroits difficiles d'accès en voiture. Le choix du vélo électrique s'inscrit également dans l'ère du temps, au service de la transition écologique.

## SOLIDARITÉ

« Septembre en Or » : la ville mobilisée dans la sensibilisation aux cancers de l'enfant et de l'adolescent

Mois de mobilisation contre les cancers de l'enfant et de l'adolescent

# Septembre

en **OR**

Chaque année en France :  
2500 nouveaux cas de cancers  
500 décès  
Première cause de décès d'enfants par maladie

**Aidez-les !**

03.83.44.72.72.  
www.aremig.org  
8 rue du Morvan - Vandoeuvre

Collectif Inter-municipal  
Septembre en OR

<https://www.aremig.org/>  
<https://www.facebook.com/AssociationAremig>

En ce mois de « Septembre en Or » la façade de la mairie de St Nicolas de Port sera éclairée en jaune afin de mettre en lumière la lutte contre le cancer de l'enfant.

En effet, le cancer est la première cause de décès des enfants par maladie.

En France, 2 500 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année, dont la moitié a moins de 5 ans et 700 sont âgés de 15 à 18 ans. Si les avancées sur la cancérologie adulte sont notables, la recherche concernant les

cancers pédiatriques n'est pas encore aboutie : 500 enfants meurent tous les ans d'une tumeur ou leucémie.

Tous les dons et bénéfices des actions obtenus en septembre, par l'AREMIG, seront intégralement reversés à la Recherche en cancérologie pédiatrique par l'intermédiaire de la Société Française des Cancers et des Leucémies de l'Enfant et de l'Adolescent (SFCE).

[www.aremig.org/](http://www.aremig.org/) / Aremig

## Vous avez bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Le recensement est obligatoire pour chaque français dès son 16<sup>ème</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>ème</sup> mois qui suit, qu'il vive en France ou à l'étranger.

L'attestation de recensement fournie vous sera indispensable pour passer tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche reste la même.



### COMMENT FAIRE ?

Vous pouvez effectuer le recensement citoyen de deux façons :

- En vous présentant en mairie

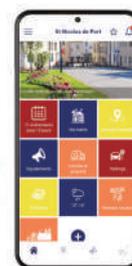
Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre en mairie, l'un de vos représentants légaux (parent ou tuteur) peut se présenter à votre place

- En faisant votre demande de formulaire en ligne via le site : [service-public.fr](http://service-public.fr)

### QUELS DOCUMENTS FOURNIR ?

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile récent de l'un des parents
- Justificatif de nationalité française pour les personnes qui viennent de l'acquérir

RETROUVEZ LES  
PROCHAINES  
MANIFESTATIONS DE  
VOTRE VILLE !



Scannez et découvrez



Disponible sur  
**App Store**



Disponible sur  
**Google play**

## Quels travaux sont à déclarer en mairie ?



**Les travaux non soumis à permis de construire doivent, le plus souvent, faire l'objet d'une Déclaration Préalable (DP).**

Il s'agit d'une autorisation d'urbanisme, qui permet à la mairie de vérifier que votre projet respecte les règles d'urbanisme en vigueur, particulièrement le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui prend en compte le périmètre ABF (Architectes Bâtiments de France) et les différents risques notamment inondation et affaissement dû à la dissolution du sel.

De ce fait, toute construction nouvelle, toute extension (véranda, pièce supplémentaire, surélévation), tout changement de destination (garage en pièce de vie, habitation en commerce) et tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (ravalement de façade, création d'ouvertures, changement de portes, fenêtres, volets) ou changement de toiture, nécessitent le dépôt d'une déclaration préalable.

De plus, toute création de surface (abri de jardin, extension, véranda...) est assujettie à la taxe d'aménagement et à la redevance d'archéologie préventive. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la DGFIP de Nancy au 03 83 17 70 10.

Pour toute question relative aux travaux devant être déclarés en mairie, vous pouvez vous rendre sur [service-public.fr](http://service-public.fr), rubrique « autorisation d'urbanisme » ou contacter le service urbanisme de la commune au 03 83 48 81 41.

## Ouverture d'un commerce : Pensez à demander une autorisation de travaux !



**Toute création, modification ou aménagement d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) doit faire l'objet d'une Autorisation de Travaux (AT) du maire.**

En effet, les ERP sont soumis à deux obligations : la prévention du risque incendie/panique et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Afin de vérifier que votre établissement est en conformité avec ces obligations, une demande doit être déposée en mairie avant de commencer les travaux de construction ou d'aménagement.

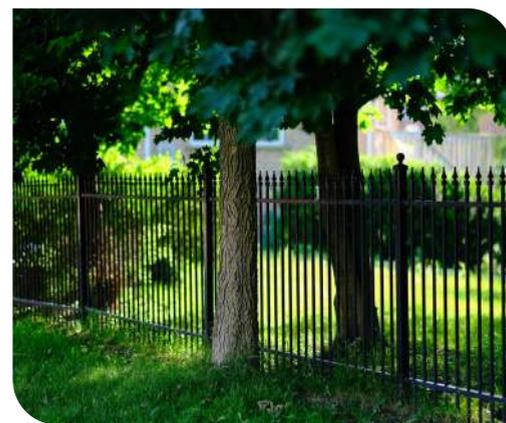
Le formulaire est à retrouver en ligne sur la plateforme [entreprendre.service-public.fr](http://entreprendre.service-public.fr) ou à demander directement en mairie au service urbanisme. Ce formulaire doit être rempli, signé et accompagné de tous les documents demandés. Il peut ensuite être déposé en mairie en version papier (en 3 exemplaires) ou en version dématérialisée sur le site [www.e-permis.fr](http://www.e-permis.fr).

Cette demande sera ensuite examinée par les commissions de sécurité et d'accessibilité qui rendent avis au maire. Le délai d'instruction de la demande est de 4 mois à compter du dépôt du dossier en mairie ou de la réception des pièces manquantes.

### Les obligations de l'exploitant d'un ERP :

- Maintenir votre établissement en conformité avec la réglementation en vigueur (règles de sécurité incendie)
- Faire procéder par un organisme de contrôle agréé ou un technicien compétent aux vérifications techniques des installations et équipements de votre établissement (électricité, éclairage, équipement d'alarme, chauffage, désenfumage, gaz, ascenseurs, moyens de secours et d'extinction, etc..)
- Ouvrir et tenir à jour un registre de sécurité incendie en y annexant tous les documents relatifs à la sécurité.
- Assister ou vous faire représenter par une personne qualifiée à tous les contrôles de la commission de sécurité
- Déclarer à la mairie tous travaux, aménagements ou modifications projetés, dans votre établissement.
- Ne pratiquer que les activités déclarées dans le dossier ayant fait l'objet d'un avis favorable de la commission. En cas de souhait de réaliser une manifestation ou une activité occasionnelle, déposer en mairie au moins un mois avant la date prévue, une demande accompagnée de propositions complémentaires de mesures de sécurité.
- Ne pas effectuer ou faire effectuer, en présence du public, des travaux qui feraient courir un danger quelconque à ce dernier, ou qui apporteraient une gêne à son évacuation.

## Arbres en limite de propriétés : quelles sont les règles à respecter ?



**Afin d'éviter que les arbres ne surplombent les propriétés voisines ou la voie publique et n'y causent des dommages, leur implantation est soumise à une réglementation.**

Selon le code civil tout arbre dépassant les 2 m de haut (du sol du terrain où il est planté jusqu'à sa tête) doit être planté à 2 m au moins de la limite séparative de deux propriétés. Pour les arbres ne dépassant pas les 2 m, cette distance est de 0,50 m au moins. Tout arbre qui est planté à plus de 2 m de la limite séparative peut se développer en hauteur sans limite, et même si cela gêne le ou les voisins.

Dans le cas où le voisin ne respecterait pas ces règles, il est possible d'exiger que l'arbre soit arraché ou que les plantations concernées soient étêtées. Néanmoins, si les arbres ont été plantés et qu'ils ont dépassé la hauteur légale depuis plus de 30 ans il n'est pas possible de se plaindre car il y a prescription.

Si les branches d'un arbre dépassent la limite séparative et surplombent votre terrain il est possible d'exiger de votre voisin qu'il coupe ces branches et ce même si l'arbre est planté depuis plus de 30 ans. Mais vous ne pouvez pas le faire vous-même. Si ce sont les racines qui dépassent, vous pouvez les couper vous-même en les sectionnant à la limite séparative mais vous ne pouvez pas exiger de votre voisin qu'il le fasse.

## À L'HONNEUR

### Sébastien UHRING, juge mondial



Sébastien UHRING a gravi un échelon de plus dans l'arbitrage en devenant juge mondial « combat » après avoir été choisi et habilité par la Fédération Française à passer l'examen théorique et pratique au Maroc, du 9 au 16 mai 2023.

Devenu juge international Kunité et Kata en 2020 à Budapest, il vient également d'obtenir un niveau de plus dans cette catégorie, lors des sélections européennes à Chypre en février 2023.

Ces titres viennent compléter ses compétences et lui permettent ainsi d'avancer avec de nouvelles responsabilités et habilitations sur le tatami.

Sur 250 000 licenciés et 3 000 arbitres actifs en France, seuls 8 arbitres mondiaux sont français.

Son parcours est une grande fierté pour le Karaté Club de St Nicolas de Port, sa famille et la Ville qui le soutiennent.

## SPORTS

### Match de préparation du SLUC Basket



L'AGP Basket de St Nicolas de Port et la Ville ont reçu samedi 19 août 2023 à 20h, au Complexe Sportif A.Belleville, le match de préparation du SLUC Nancy contre SIG Strasbourg.

Les deux équipes ont offert un beau spectacle aux supporters venus nombreux pour les encourager. Ce match marquait la première sortie de la saison pour les cougars.

Si le SLUC Nancy et la SIG Strasbourg ont disputé un match très serré jusqu'en prolongation, l'équipe nancéenne s'est finalement inclinée face aux strasbourgeois, à deux secondes du gong, avec un score de 98 à 100.

## INFOS PRATIQUES

### Guide du tri, téléchargez l'application !

À la maison ? En vacances ? Avec la géolocalisation depuis votre smartphone le guide du tri permet de localiser les points de collecte et déchetteries les plus proches.

A jeter, à trier ? Le guide du tri est le seul service qui vous donne la règle de tri précise partout en France. Ainsi, pour chaque élément d'emballage d'un produit (le guide du tri permet de scanner le code des emballages) il indique s'il est à trier ou à jeter et précise la bonne couleur du bac.

Les citoyens peuvent également contribuer en signalant des problèmes sur les points de collecte et calculer leur impact environnemental.

L'application Guide du Tri, développée par l'éco-organisme Citéo est à télécharger sur App Store ou Google Play.

### Changement de formule pour le service des encombrants



Depuis le début de l'année 2023, le service des déchets encombrants de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois est devenu payant.

Le service des déchets encombrants est désormais payant pour l'utilisateur et se fait uniquement sur rendez-vous. Le tarif est de 135€ par passage et dans la limite de 6m<sup>3</sup> et de deux passages par an. A noter qu'il est possible de mutualiser un passage avec un proche ou un voisin.

Pour bénéficier de ce service vous pouvez retrouver le formulaire du service en vous rendant sur le site : [www.cc-seletvermois.fr/consignes\\_tri/encombrants/](http://www.cc-seletvermois.fr/consignes_tri/encombrants/)

Si vous ne souhaitez pas faire appel à ce service, n'oubliez pas qu'il existe de nombreuses autres solutions pour revaloriser vos encombrants : la reprise, le don, la revente, la réparation ou bien le reconditionnement.

Enfin vous pouvez également vous rendre à la déchetterie communautaire. Si votre foyer ne possède pas encore de carte de déchetterie vous pouvez en faire la demande via un formulaire disponible sur le site internet de la Communauté de Communes ou en mairie. Elle vous permettra d'accéder à un crédit initial de 20 entrées par an à la déchetterie.



## ENVIRONNEMENT

### Face à la sécheresse, un fleurissement d'été repensé

**Pour faire face aux différents épisodes de sécheresse, la ville a décidé d'adapter son fleurissement d'été afin qu'il soit plus en phase avec les contraintes actuelles.**

Ainsi le service espaces verts remplace peu à peu les massifs initialement composés d'annuelles par des massifs de vivaces, d'arbustes et de rosiers, moins gourmands en eau. Le choix se porte inévitablement sur des plantes plus résistantes à la chaleur à l'image des gauras et autres verveines.

L'arrosage doit lui aussi s'adapter aux épisodes de fortes chaleurs et aux différentes contraintes qui les accompagnent. Ainsi pour conserver l'humidité au pied des plantes, l'ensemble des massifs a été paillé. Pour limiter au maximum les pertes par évaporation, l'arrosage s'effectue de nuit pour les massifs qui sont équipés de systèmes d'arrosage automatiques et par deux agents le matin et le soir selon les différentes restrictions en vigueur durant l'été.



## À NOTER



**SAMEDI 9  
DÉCEMBRE 2023  
FESTIVITÉS  
DE LA  
SAINT NICOLAS**

Directeur de la publication : Luc BINSINGER • Responsable de la Commission Vie Économique, Vie Associative, Communication, Démocratie Participative et Tourisme : Joël THOMAS • Rédaction et coordination : Ville de St Nicolas de Port - Pôle Vitalité du Territoire • Crédits photos : Angélique BUISSON, Philippe ABERGEL et Ville de St Nicolas de Port - Pôle Vitalité du Territoire • Conception graphique : La Maison Chabane - Nancy - 06 12 84 06 18 • Impression : Vagner imprimerie - 03 83 51 20 34 • Impression en braille : apiDV Nancy - 03 83 27 70 33.

